

Balade nature et patrimoine

Des communes qui s'engagent dans la qualité de vie de leurs habitants et l'accueil des visiteurs.

Les communes du Pays Ruffécois, labellisées Villes et Villages Fleuris, vous proposent des balades nature et patrimoine pour découvrir leurs actions en faveur d'un cadre de vie de qualité géré de manière durable. Créé en 1959, ce label était centré à l'origine sur l'embellissement par le fleurissement. Aujourd'hui, il remet l'humain au centre du projet municipal tout en laissant une place prépondérante à la protection de la biodiversité, à la préservation des ressources naturelles et à la valorisation du patrimoine végétal et bâti.

Le label des Villes et Villages Fleuris ne se résume pas seulement à des géraniums dans des pots !

SAINT-FRAIGNE, QUAND LE VÉGÉTAL SUBLIME LE MINÉRAL

La commune a engagé une démarche globale autour de la biodiversité (restauration de zones humides*, plantations de haies et d'arbres, arrêt des produits chimiques...) et de la conservation du patrimoine bâti (restauration du lavoir, reconstruction de murets en pierre, construction des halles...) depuis de nombreuses années.

Le bourg s'est développé de part et d'autre de l'Aume et des zones humides. La rue principale souligne la qualité de la pierre utilisée pour la construction. Les rues secondaires sont, quant à elles, progressivement aménagées et plantées chaque année de vivaces et bulbes, récupérés des Jardins Ephémères ou habitants de la commune. Cette balade vous offrira une découverte tout en contraste entre des ambiances minérales et végétales.

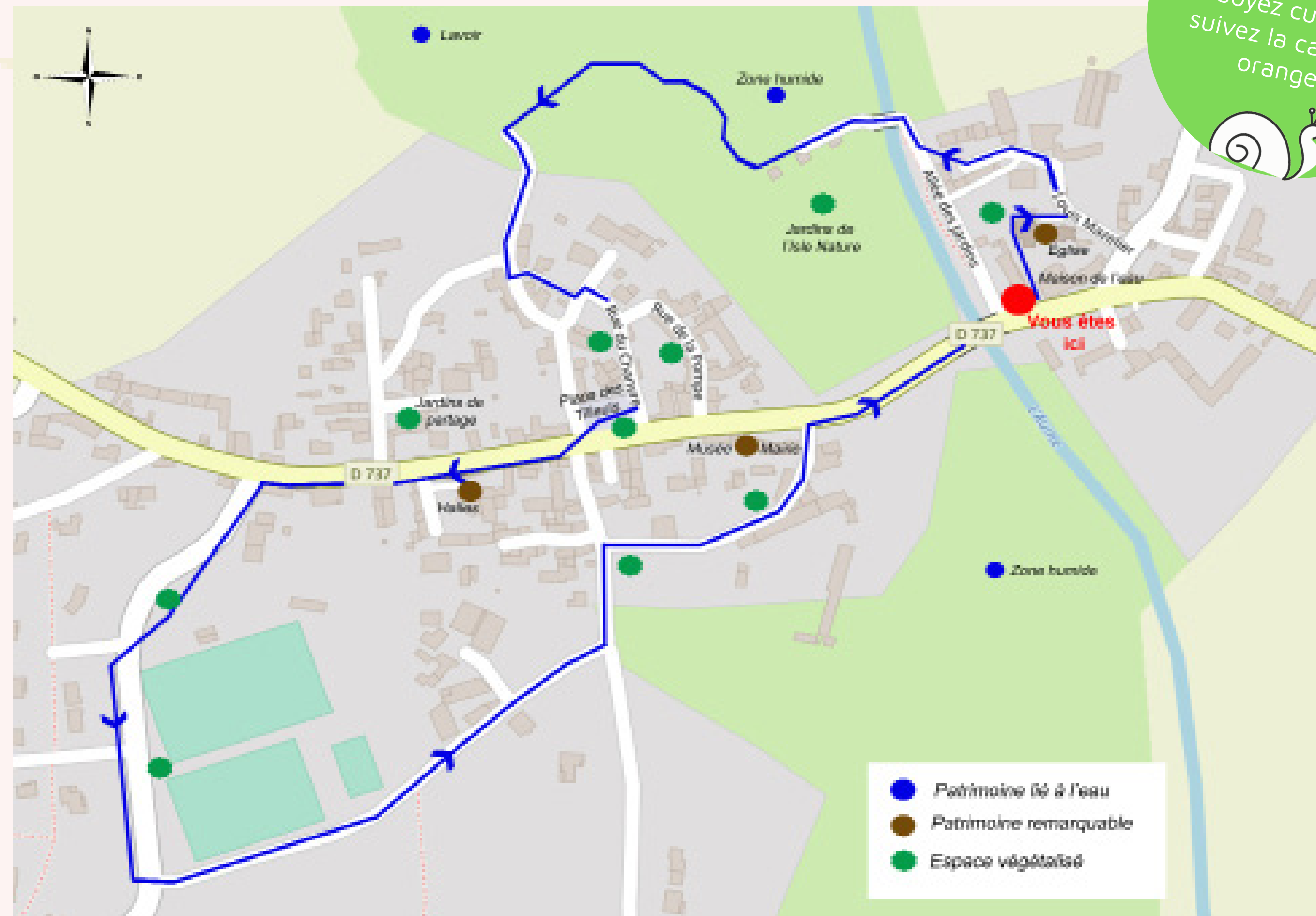
A travers l'Isle Nature, la commune participe à la sensibilisation des scolaires et du grand public autour des enjeux environnementaux et de biodiversité. N'hésitez pas à y faire une pause et à participer à nos animations !

**marécages et zones tourbeuses très régulièrement inondés par le débordement de l'Aume*

Opération collaborative entre le PETR et l'Office de tourisme du Pays du Ruffécois et les Communautés de communes Cœur de Charente et Val de Charente



BIENVENUE À SAINT FRAIGNE



Ne vous perdez pas, prenez le plan en photo. Soyez curieux, suivez la cagouille orange !



DISTANCE À PARCOURIR : 2,150 km
TEMPS DE CIRCUIT : 45 min



Ça vous a plu ? Découvrez les autres communes participantes : Aigre, Barro, Bioussac, La Faye, Mansle, Moutonneau, Nanteuil-en-Vallée, St Groux, Verteuil sur Charente, Vouharte, Xambes.